

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLE DE SUTTON**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON**

DATE : Jeudi, le 24 février 2011

HEURE : 19h30

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle étaient présents :

Messieurs les conseillers Louis Dandenault, Jules Piette et Sébastien Landry.

Absents : Mme la conseillère Dominique Parent et Messieurs les conseillers Laval Perreault et Charles Weldon.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Pierre Pelland, maire.

Me Pierre Ménard, directeur général, était présent à la séance.

Il n'y avait personne dans l'assistance.

2011-02-66

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. le conseiller Louis Dandenault
Appuyée par M. le conseiller Jules Piette
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2010-02-67

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de M. le conseiller Jules Piette
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NO 201 décrétant un emprunt de 305 000. \$ pour les fins de l'achat d'un véhicule pour le Service de sécurité incendie Sutton
4. Retiré

5. VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES : ORDONNANCE DU CONSEIL DE VENDRE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

6. VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES - 2011 : AUTORISER LA VILLE À RENCHÉRIR

Retiré

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

2011-02-68

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NO 201 DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UN CAMION SIX ROUES À CABINE DOUBLE POUR LE SERVICE INCENDIE, AINSI QUE L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE, ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 305 000. \$ À CETTE FIN

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Louis Dandenault qu'à une prochaine séance du conseil, lui ou un autre membre du conseil présentera pour adoption le Règlement numéro 201 décrétant l'achat d'un camion de six roues à cabine double pour le service incendie, ainsi que l'équipement nécessaire, et autorisant un emprunt de 305 000. \$ à cette fin..

Demande de dispense de lecture est demandée en même temps que l'avis de motion, copie du projet de règlement étant déposé en même temps que le présent avis.

2011-02-69

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES ; ORDONNANCE DU CONSEIL DE VENDRE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Sur la proposition de M. le conseiller Louis Dandenault
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'ORDONNER au directeur général et greffier adjoint de transmettre au directeur général de la Municipalité régionale du comté de Brome-Missisquoi ainsi qu'aux bureaux de la Commission scolaire Val-des-Cerfs et de la Commission scolaire Eastern Townships, un extrait des personnes endettées envers la Ville, tel qu'approuvé par le Conseil ; cet état ne comprenant que les personnes endettées qui ont des arrérages le 31 décembre 2008, ainsi que pour les personnes endettées qui ont des arrérages de 50,00 \$ et plus pour l'exercice 2009.

Adoptée à l'unanimité

2011-02-70

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES - 2011 : AUTORISER LA VILLE À RENCHÉRIR

Sur la proposition de M. le conseiller Jules Piette
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le maire et/ou le directeur général et greffier adjoint ou le greffier à renchérir et à se porter acquéreur, s'il y a lieu, pour et au nom de la Ville de Sutton, en regard des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes par la MRC Brome-Missisquoi en date du 9 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité

2011-02-71

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. le conseiller Jules Piette
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 20h15.

Adoptée à l'unanimité

Pierre Pelland
Maire

Me Pierre Ménard
Directeur général